



Vauhallan
à la Une

#11
Juin-Juillet 2021

BULLETIN MUNICIPAL, UNE ÉDITION ESTIVALE

Le « Vauhallan à la Une » (VU) de ce mois de juin couvre les actualités du mois de juillet et août. Ce bulletin estival reviendra ensuite chaque mois à compter de la fin août.

En attendant, toute l'équipe municipale et les agents de la commune vous souhaitent de passer de bonnes vacances et de bien vous reposer cet été !



ARRIVÉE DE CHRISTOPHE

Christophe SAID, arrivé en mai dernier, a pris les fonctions de responsable technique à la Mairie de Vauhallan,

en remplacement de Jordy GAUNAND. Après avoir travaillé de nombreuses années dans des domaines variés (peintre, technicien) et passionné par le jardinage (permaculture), Christophe est heureux d'avoir trouvé, au travers de ce nouvel emploi, polyvalence et stabilité. Nous lui souhaitons la **bienvenue** !



Christophe SAID

COURSE D'ORIENTATION « À LA DÉCOUVERTE DE LA NATURE »

La course d'orientation, organisée par les élus du Conseil Municipal des Jeunes (CMJ), s'est tenue le samedi 12 juin 2021. En amont, les jeunes élus ont choisi de participer à un groupe de travail pour mener des actions spécifiques comme :

- la recherche de sponsors sous forme de lots pour les gagnants et participants ;
- la création des affiches et flyers ;
- l'organisation du ravitaillement et d'un petit goûter pour la fin de la course ;
- l'organisation de l'ambiance pour le jour J (musique...).

Cette journée était un véritable amusement familial avec deux parcours en étoile, proposés en fonction de l'âge des enfants, et un goûter pour couronner cette superbe journée ensoleillée.

Un classement a été établi et plusieurs lots ont été offerts à chacun des 57 participants.

Le Conseil Municipal des Jeunes remercie :

l'atelier Bambou (Mme Marie-Pierre MUSY), l'atelier cuir (Mme Laurence AUROUET), l'atelier Hansel et Gretel (Mme Katerina CORRE), le restaurant l'Atlas du Maroc, la Brasserie/Presse (M. Claude PONCHON), Harmonie Coaching (Mme Harmonie DUHALDE), Création en livre plié (Mme Jacqueline MICHEL), l'épicerie Chaou Boubaker, la Pizza campagnarde au feu de bois, l'Agence Immobilière de la Résidence, Vauhallan Immobilier, l'équipe municipale et ses élus Marianne PERDRIJAT et Edwige BONNEFOY.



Les enfants participants à la course

PROGRAMME SOLEIL : LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



NUIT DES ÉGLISES

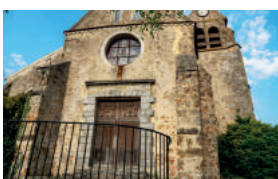
Élément important du patrimoine bâti de Vauhallan,

l'église Saint-Rigomer et Sainte-Ténéstine participera à la 10^e édition de la Nuit des Églises le samedi 3 juillet 2021.

A cette occasion elle ouvrira à toutes et à tous ses portes de 20h à 22h.

Cette soirée permettra de visiter l'église (inscrite aux Monuments historiques) et d'avoir des explications sur sa construction depuis une première crypte au VI^e siècle, son histoire qui est aussi pour partie le reflet de celle de tout le village et, sur son décor (vitraux, inscriptions sur la porte, cloches...).

Un moment privilégié pour mieux apprécier l'église que tout le monde ne connaît pas obligatoirement.



Église Saint-Rigomer et Sainte-Ténéstine

Vous avez froid ou chaud ? Des difficultés à chauffer votre logement ? Des factures d'eau ou d'énergies élevées ?

Le programme SOLEIL est un dispositif lancé par la Communauté d'agglomération Paris-Saclay afin de lutter contre la précarité énergétique. Cet accompagnement gratuit et personnalisé est porté par l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat Ouest Essonne.

À qui s'adresse ce programme ?

Cet accompagnement est destiné à tous, locataire et propriétaire du territoire de la Communauté d'agglomération Paris-Saclay qui rencontre des difficultés à chauffer son logement, payer ses factures, ou autres, en raison de l'état du bâti ou de ressources financières insuffisantes.

En quoi consiste-t-il ?

À améliorer votre situation et vous aidez à réduire vos factures grâce à deux visites à domicile

avec le soutien de la Croix-Rouge Insertion-LogisCité : conseils et orientations adaptés à votre situation, puis remise d'équipements économes.

Pour plus d'informations, contactez le 06 38 15 88 51 ou par mail : soleil@paris-saclay.com et consulter le site : <https://alec-ouest-essonne.fr/>

LE SERVICE D'ACCUEIL UNIQUE DU JUSTICIABLE (SAUJ)

La loi du 16 novembre 2016 relative à la modernisation de la justice a instauré dans les juridictions le Service d'Accueil Unique du Justiciable (SAUJ).

Depuis le 1^{er} janvier 2017, le SAUJ est un accueil physique et numérique qui permet à chaque justiciable :

- d'être accueilli dans une juridiction à proximité,
- d'obtenir des renseignements sur toutes les procédures en général,
- d'obtenir des renseignements sur son affaire.

Dans le département de l'Essonne cinq SAUJ sont à votre écoute au tribunal judiciaire d'Evry et dans les tribunaux de proximité d'Etampes, Palaiseau, Juvisy-sur-Orge et Longjumeau. Les SAUJ restent ouverts actuellement mais l'accueil est soumis à la prise de rendez-vous (de préférence par courriel) :

- Tribunal judiciaire d'Evry : tj1-evry@justice.fr ou 01 60 76 78 00
- Tribunal de proximité d'Etampes : tprx-etampes@justice.fr ou 01 64 94 61 45
- Tribunal de proximité de Palaiseau : tprx-palaiseau@justice.fr ou 01 60 14 00 80



- Tribunal de proximité de Juvisy-sur-Orge : tprx-juvisy-sur-orge@justice.fr ou 01 69 12 18 30
- Tribunal de proximité de Longjumeau : tprx-longjumeau@justice.fr ou 01 69 10 26 50

Grâce au site www.justice.fr, portail informatif du justiciable, les usagers ont aussi la possibilité d'accéder à une information fiable et gratuite et sont orientés dans leurs démarches pour toute procédure pénale et civile. Ils ont accès aux formulaires CERFA, à la liste des pièces justificatives et à tous les liens utiles. Enfin, grâce à des simulateurs, l'utilisateur peut déterminer notamment sa capacité à obtenir l'aide juridictionnelle en fonction de ses ressources.

N'hésitez pas à solliciter le SAUJ le plus proche de votre domicile si besoin !

L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS COMMUNAUX

Les espaces verts à la charge de la commune suivants :

- Les logements sociaux des 12-14 Grande Rue et de l'allée du Verger ;
- Le verger (44 Grande Rue) ;
- Le terrain d'évolution et l'allée des écoles ;
- Le jardin et le verger des Caves ;
- Le cimetière,

seront cette année **entretenus par l'ESAT La Cardon**, établissement d'aide par le travail de personnes en situation de handicap psychique ou moral, géré par l'association Altérité depuis 2014, qui vise à offrir à chacun une activité professionnelle encadrée où il pourra se reconnaître et être reconnu comme travailleur à part entière.

De plus, l'ESAT propose une prestation de qualité équivalente à celle d'une entreprise privée en utilisant du matériel plus protecteur de l'environnement et de la santé des utilisateurs :

- S'il est thermique (pour les tondeuses et camions), il est alimenté avec de l'essence alky-late dépolluée des matières dangereuses comme le benzène ou le soufre (99 % plus propre que l'essence ordinaire),



Le Jardin des caves tondu

- S'il est électrique (pour le matériel léger comme les taille-haies ou les perches), il fait moins de bruit, moins de vibrations et pèse moins lourd (batterie dans le dos).

Ce partenariat permet à la commune de valoriser la démarche "RSE" (Responsabilité sociale et environnementale) à savoir l'ensemble des **actions en faveur du Développement Durable**, dans laquelle elle s'est inscrite depuis juin 2020 avec son nouveau programme.

LA FRAISE À VAUHALLAN

En cette Année Internationale des Fruits et Légumes, le Syndicat d'Initiative présente **le fruit qui, au XX^e siècle, fit la renommée de Vauhallan : la fraise.**

Suite à l'épidémie de phylloxéra qui anéantit la vigne, c'est la fraise qui prit le relais, comme le montrent documents et cartes postales consultables au Syndicat d'Initiative.

La nombreuse main d'œuvre saisonnière, arrivée dès mars, était majoritairement bretonne.

Les fraises cueillies étaient triées dans des cabanes à fraises, dont l'ultime exemplaire se situe Grand' Rue. Ensuite elles étaient parées dans des paniers en osier avec les feuilles du Châtaignier de Mathilde, chemin des Caves, où les anciens allaient à la cueillée.

Le soir vers 22h, les voitures à cheval, appelées tapissières, partaient pour les Halles de Paris où les fraises de Vauhallan, en particulier la Pacton et la Léopold, étaient réputées.

La pénibilité du travail entièrement manuel a sonné l'arrêt de la culture de la fraise.



Etiquette Fraises des Arpentis sur la Plaine

Cependant, dès les années 80 Fraisopré a initié la cueillette des fraises sur la Plaine, et les fraises du cultivateur P'tit Louis continuaient de pousser dans les Sablons jusqu'à l'implantation du bassin de retenue en 1987.



La fraise est un des attributs du blason de Vauhallan.



DATES À VENIR

- **Samedi 3 juillet de 20h à 22h** : Nuit des Églises avec l'ouverture de l'église Saint-Rigomer et Sainte-Ténéstine de Vauhallan.
- **Lundi 19 juillet, lundi 2 et 23 août** : passage de la balayeuse à Vauhallan. Nous vous remercions de veiller à ne pas laisser votre voiture sur la chaussée les jours de son passage. Merci pour votre compréhension.